

Subject: French Language Services Advisory Committee 2024-2026 Work Plan

File Number: ACS2024-OCC-CCS-0020

Report to Finance and Corporate Services Committee on 5 March 2024

and Council 3 April 2024

**Submitted on February 23, 2024 by, French Language Services Advisory
Committee**

Contact Person: Mélanie Blais, Committee Coordinator, Office of the City Clerk

613-580-2424 ext. 27005, melanie.blais@ottawa.ca

Ward: Citywide

**Objet : Plan de travail 2024-2026 du Comité consultatif sur les services en
français**

Numéro de dossier : ACS2024-OCC-CCS-0020

Rapport présenté au Comité des finances et des services organisationnels

Rapport soumis le 5 mars 2024

et au Conseil le 3 avril 2024

Soumis le 23 février 2024 par le Comité consultatif sur les services en français

**Personne-ressource : Mélanie Blais, coordonnatrice de comité, Bureau du greffier
municipal**

613-580-2424, poste 27005, melanie.blais@ottawa.ca

Quartier : À l'échelle de la ville

REPORT RECOMMENDATION(S)

**That the Finance and Corporate Services Committee recommend that City
Council approve the French Language Services Advisory Committee's 2024-2026
work plan, as set out in Document 1.**

RECOMMANDATION(S) DU RAPPORT

Que le Comité des finances et des services organisationnels recommande au Conseil municipal d'approuver le Plan de travail 2024-2026 du Comité consultatif sur les services en français, comme il est décrit dans le document 1.

CONTEXTE

Conformément à la section R.1.19 de la [Politique de bilinguisme](#), la Ville d'Ottawa est tenue de mettre sur pied un Comité consultatif sur les services en français dont le mandat est d'émettre des avis au Conseil municipal sur des questions qui ont une incidence sur la mise en œuvre de la Politique de bilinguisme et son application aux services, programmes, politiques et initiatives de la Ville. Le Comité consultatif sur les services en français (CCSF) a aussi la responsabilité de s'assurer que ses activités cadrent avec les priorités du mandat du Conseil et les complètent.

Le [mercredi 12 septembre 2012](#), le Conseil municipal a approuvé un rapport intitulé [Renouvellement des comités consultatifs afin de soutenir le mandat du Conseil](#) indiquant que tous les comités consultatifs de la Ville doivent élaborer un plan de travail fondé sur leur mandat respectif et sur les priorités du mandat du Conseil, qui doit être approuvé par le comité permanent dont ils relèvent.

Le [mercredi 9 novembre 2016](#), le Conseil municipal approuvait le rapport intitulé [Examen de mi-mandat de la structure de gestion publique 2014-2018](#), dans lequel il était recommandé que les plans de travail de tous les comités consultatifs de la Ville aient le même format et un niveau de détail équivalent. Les plans de travail doivent faire état de toutes les initiatives particulières s'inscrivant dans les grandes priorités de la Ville auxquelles participera le Comité consultatif et indiquer le moment et la façon dont ce dernier contribuera à ces initiatives.

Le Conseil municipal a approuvé la mise sur pied du CCSF pour le mandat 2022-2026 du Conseil le [12 juillet 2023](#). Au cours de cette même réunion, la conseillère Stéphanie Plante a été nommée à titre d'agente de liaison du Conseil pour ledit comité. Le [mercredi 27 septembre 2023](#), à la suite des efforts de recrutement, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé le rapport intitulé [Nominations au Comité consultatif sur les services en français](#) et a nommé onze personnes à titre de membres du CCSF 2022-2026.

Le CCSF a tenu la première réunion de son mandat le [16 novembre 2023](#). Au cours de cette réunion, le personnel a présenté dans ses grandes lignes la façon dont le plan de

travail du comité serait élaboré, comme il est décrit en détail dans la section Analyse du présent rapport.

Le plan de travail 2024-2026 du CCSF recommandé, joint au présent rapport à titre de Document 1, a été approuvé par le Comité consultatif sur les services en français à sa réunion du [jeudi 8 février 2024](#).

ANALYSE

Le plan de travail 2024-2026 du Comité consultatif sur les services en français (CCSF), recommandé aux fins d'approbation par le Comité des finances et des services organisationnels (CFSO) et par le Conseil municipal et joint au titre de Document 1, a été élaboré conformément au cadre législatif décrit dans la section Contexte du présent rapport. Ses objectifs et ses activités correspondent au mandat du CCSF et aux priorités du mandat du Conseil 2023-2026.

Élaboration du plan de travail 2024-2026 du CCSF

À la réunion du CCSF du [16 novembre 2023](#), dans le cadre d'une présentation, le personnel des Services en français (SF) a fourni aux membres du CCSF de l'information sur le mandat du CCSF et sur les priorités pour le mandat 2023-2026 du Conseil; il leur a présenté des exemples d'objectifs et d'activités à inclure dans un plan de travail; et il leur a proposé une démarche pour élaborer leur plan de travail. Le personnel leur a également donné de l'information sur des éléments du plan de travail 2020-2022 du CCSF qui ont été reportés. Comme indiqué dans le [rapport de mi-mandat 2019-2021 du CCSF](#) présenté au Comité des finances et du développement économique le mardi 7 décembre 2021, en raison de la COVID-19, trois activités du plan de travail 2018-2022 du CCSF ont été reportées aux fins d'examen par le CCSF 2022-2026 dans la perspective de les inclure à son plan de travail.

Pour l'élaboration du plan de travail, l'équipe des SF a fait remplir un sondage aux membres du CCSF afin de connaître leurs champs d'intérêt. On leur a demandé leur point de vue sur différentes activités, notamment les activités reportées du plan de travail 2020-2022 du CCSF. Après avoir analysé les réponses reçues, l'équipe des SF a élaboré un plan de travail reflétant les réponses du sondage et correspondant aux priorités du mandat du Conseil et au mandat du Comité consultatif.

Comme il est décrit dans le plan de travail ci-joint au titre de document 1, l'équipe des SF a retenu huit activités à inclure au plan de travail, notamment les trois activités

reportées du plan de travail 2020-2022 du CCSF, lesquelles s'inscrivent dans les quatre grands objectifs suivants:

- Objectif 1 : Soutenir une approche qui bonifie les programmes municipaux offerts aux résidents.
- Objectif 2 : Continuer à sensibiliser le personnel à l'importance d'une offre active de services bilingues.
- Objectif 3 : Soutenir la croissance économique et la résilience dans notre ville bilingue.
- Objectif 4 : Soutenir le recrutement et l'embauche d'employés bilingues à la Ville.

La version provisoire du plan de travail inclut également un calendrier précisant à quel moment le personnel de la Ville fera des présentations au CCSF et à quelle réunion le CCSF soumettra au personnel ses recommandations liées à l'activité. Dans le cas où plus d'une activité du plan de travail relève d'une même direction générale, il est prévu que celle-ci fasse sa présentation sur toutes ses activités au cours de la même réunion afin de limiter le nombre de réunions auxquelles le personnel devra assister. En outre, les activités du plan de travail ont été soigneusement planifiées de manière à ce qu'elles soient terminées avant la fin du présent mandat du Conseil.

La version provisoire du plan de travail a été transmise aux directions générales concernées pour leurs commentaires ainsi qu'à la conseillère Plante, agente de liaison du Conseil pour le Comité consultatif, et aux membres du CCSF. Suivant ces étapes, le plan de travail a été placé à l'ordre du jour de la réunion du [8 février 2024](#) aux fins de considération et il a été adopté sans modifications.

Réalisation du plan de travail

Si le CFSO et le Conseil municipal approuvent le plan de travail, le CCSF entreprendra chaque activité selon le calendrier décrit dans le plan de travail. Le personnel de la direction générale concernée fera une présentation au CCSF entourant les activités du plan de travail et il sollicitera les conseils du CCSF sur les aspects relevant de son mandat.

Le CCSF fera subséquemment des recommandations à la direction générale, soit verbalement ou sous forme d'un court rapport écrit. Les présentations et les recommandations subséquentes du CCSF se dérouleront conformément au calendrier

décrit dans le Document 1 et les procès-verbaux et les rapports pertinents seront transmis au personnel des directions générales aux fins d'étude.

Comme lors des mandats précédents, le CCSF remettra un rapport de mi-mandat et un rapport de fin de mandat au CFSSO et au Conseil municipal rendant compte de l'avancement du plan de travail. Le CCSF peut recommander au besoin des révisions du plan de travail dans le cadre de son rapport de mi-mandat.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Aucune répercussion financière n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

La mise en œuvre de la recommandation du rapport n'a aucune incidence juridique.

COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS

Il s'agit d'un rapport du Comité consultatif sur les services en français;

CONSULTATION

Les réunions du Comité consultatif sont ouvertes au public et toute personne souhaitant s'exprimer sur un point peut le faire. Aucun membre du public n'a soulevé ce point à la réunion du Comité consultatif du 8 février 2024.

Le personnel de la direction générale a été consulté pour l'élaboration du plan de travail du Comité consultatif et appuie ses objectifs.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Il n'y a pas de répercussions en matière d'accessibilité associées à ce rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Il n'y a pas de répercussions en matière de gestion des risques associées à ce rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Il n'y a pas de répercussions pour le secteur rural associées à ce rapport.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Le présent rapport appuie les [priorités suivantes du mandat du Conseil 2023-2026](#):

- Une ville comptant des logements abordables et où il fait bon vivre.
- Une ville à l'économie diversifiée et prospère.

DOCUMENTS À L'APPUI

Document 1 Plan de travail 2024-2026 du Comité consultatif sur les services en français

Document 2 Extrait de l'ébauche du procès-verbal, Comité consultatif sur les services en français, le 8 février 2024

SUITE À DONNER

Le CCSF travaillera de concert avec le personnel pour réaliser les activités décrites dans le plan de travail ci-joint. Le CCSF rendra compte au CFSO et au Conseil municipal de l'avancement du présent plan de travail.